

Congrès départemental des Syndicats FORCE OUVRIERE de la Loire-Inférieure

10 et 11 octobre 1948

Nantes - Bourse du Travail

RAPPORT MORAL...

Nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire de faire une énumération fastidieuse de tous les efforts (réunions de propagande, démarches, etc...) que, les uns et les autres, avons dû consentir pour mettre sur pieds notre Union départementale. Il nous suffira de constater, qu'en dépit de toutes les difficultés, nous sommes parvenus à assurer à notre organisation les conditions minima d'une vie normale.

Certes, beaucoup reste à faire, nombreux sont les syndicats qui, sur les différents points du département, se sont constitués mais de grandes possibilités nous restent offertes et nous pensons bien que, dans les mois qui vont suivre, notre Union départementale pourra aider à la constitution de syndicats Force Ouvrière partout où il n'en existe pas encore actuellement.

Il convient, au début de ce cours Rapport moral, de rendre hommage à la ténacité et au courage tranquille de tous nos militants qui, malgré les injures et la calomnie de ceux pour qui le syndicalisme ne saurait être autre chose qu'une masse de manoeuvres au service d'un parti politique, sont parvenus à faire de notre Union départementale Force Ouvrière de la Loire-Inférieure, une des plus puissantes de France.

Nous avons eu, dès le début de notre action, à faire face à de nombreuses difficultés matérielles et morales, pas de locaux, pas de matériel pour assurer une vie normale à une organisation de l'importance de la nôtre. Peu, et parfois même pas de liaisons avec les Centres du Département. A cette occasion, il est bon de souligner l'esprit syndicaliste tout particulier qui anime les travailleurs de notre département.

Alors qu'aucune organisation n'existait encore sur le plan départemental, des syndicats se sont spontanément constitués. C'est là un signe très encourageant et qui nous permet de bien augurer de l'avenir.

Enfin notre U.D. put être constituée. Deux réunions de militants, une à Nantes, l'autre à Saint-Nazaire, permirent de mettre sur pieds un Bureau et une C.A. provisoires.

Des événements importants, des problèmes à résoudre, se sont posés impérieusement à notre attention, dans tous les cas, notre U.D. a tenu à prendre position nettement.

De plus, nous avons tenu à être représentés dans toutes les commissions, où les intérêts des travailleurs, étaient en cause.

MEETINGS DU 1er MAI:

Dans toutes les localités qui en firent la demande, notre Union départementale envoya un orateur.

On peut dire que le Meeting de Nantes, tenu avec la participation de notre camarade Decottigny, de la Fédération des Métaux, fût, malgré une préparation insuffisante que la situation du moment nous imposait, un incontestable succès.

LOCK-OUT DE SAINT-NAZAIRE:

Notre U.D. a tenu à témoigner de sa sympathie et de son appui de solidarité à l'égard des Métallurgistes nazairiens victimes d'un lock-out patronal. Si notre soutien ne fut pris plus effectif, cela tient qu'à l'époque, nous nous trouvions en butte à de graves difficultés matérielles; néanmoins, l'impossible fût fait pour témoigner à nos camarades de Saint-Nazaire, tout l'intérêt que nous inspirait leur mouvement.

EVENEMENTS DE CLERMONT- FERRND:

A cette occasion, notre Union départementale fit connaître sa position dans un tract qui fut distribué dans tous nos syndicats. Nous avons tenu à ce que tous les Travailleurs soient informés de notre irréductible opposition à l'emploi odieux des forces de Police contre des salariés en grève.

Nous ne nous croyons pas tenus d'adhérer à n'importe quel mouvement de grève, déclenché dans n'importe quelles conditions. Nous n'avons pas le culte de la grève. Pour nous, elle n'est qu'un moyen qui ne vaut que par les buts qu'elle s'assigne, mais nous pensons qu'en toutes circonstances, c'est aux travailleurs eux-mêmes qu'il appartient d'affirmer leur volonté et de la faire respecter. L'Etat, en aucun cas, ne doit intervenir dans les problèmes qui sont du ressort exclusif des salariés eux-mêmes.

PROBLEMES DE LA LAÏCITÉ:

En ce qui concerne ce problème, si vivement controversé, surtout dans notre Région de l'Ouest, nous avons tenu également à faire connaître notre position. Celle-ci est nettement définie: LAÏCITE égale NEUTRALITE - D'ACCORD.

Quant à nous faire les complices d'une opération politique se déroulant sous le couvert de la défense de la laïcité: JAMAIS.

C'est la raison pour laquelle nous nous sommes refusés de participer à un meeting organisé par le Cartel d'Action Laïque et dans lequel un certain nombre de politiciens s'occupaient....."de la défense la Laïcité".

LUTTE POUR LA BAISSSE DES PRIX:

Au reçu de la Circulaire Confédérale annonçant la création d'un Cartel C.G.T.-F.O.-C.F.T.C. de lutte contre la vie chère, nous avons dès aussitôt pris contact avec les militants de la C.F.T.C. Contrôle sur les marchés, contrôle du collectage des produits laitiers, tels furent les principaux aspects de l'action que nous avons menée dans ce domaine et, si les résultats ne furent pas aussi concluants que nous étions, légitimement, en droit d'espérer, il ne tenait pas à nous qu'il en fût autrement; la faute en incombe surtout à l'incurie gouvernementale d'une part, et à la mauvaise volonté d'autre part, de tous ceux pour qui, la hausse constante du coût de la vie est une source de profits scandaleuse.

RAPPORT SALAIRES-PRIX:

Dès le 29 mai, notre Union départementale prenait position dans une résolution votée à l'unanimité de la C.A, et que nous ne saurions mieux faire que de reproduire en son entier:

RESOLUTION ADOPTEE PAR LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DE L'UNION DEPARTEMENTALE:

*La Commission Administrative de l'Union Départementale,
Réunie au Siège de l'Union Départementale, à la Bourse du Travail de Nantes, le 29 mai 1948,
Après examen approfondi du problème des salaires et prix,*

Constata que la revalorisation du pouvoir d'achat des Travailleurs ne pourra être obtenu qu'à la suite d'une action simultanée sur les prix et salaires.

En conséquence, la C.A.

Proteste énergiquement auprès des Pouvoirs publics contre les hausses absolument injustifiées qui affectent les prix agricoles et les denrées alimentaires.

Demande la discussion immédiate des Conventions Collectives Nationales, chaque syndicat ou Fédération d'Industrie devant avoir la possibilité de discuter directement avec les employeurs des conditions de travail et de rémunération des salariés sans ingérence de l'Etat.

Se déclare prête à engager une action énergique en vue de faire aboutir ces diverses revendications et pour ce faire, à employer tous les moyens, y compris l'occupation gestionnaire.

La C.A. fait confiance à tous les responsables syndicaux pour qu'ils entreprennent l'oeuvre de propagande et d'éducation nécessaire au renforcement de nos organisations syndicales qui, seule, pourra permettre aux travailleurs une amélioration effective de leurs conditions de vie.

Les événements sont venus confirmer la justesse de la position que nous avons prise.

CONCLUSIONS:

Voilà brièvement résumée, ce que fut l'action de notre Union départementale pendant sa période de constitution. Tout ne fut pas parfait. Néanmoins, nos 76 syndicats et nos 20.000 adhérents sont le témoignage incontestable qu'un travail constructif a pû être effectué.

Nous sommes persuadés que, grâce à la combativité et au dynamisme de nos militants, le prochain Congrès nous permettra d'enregistrer de nouveaux résultats et qu'il apportera la preuve que, conformément aux intérêts des Travailleurs, notre Union départementale est la plus puissante des organisations syndicales.

Pour la C.A.: Le Secrétaire,

Alexandre HÉBERT.

NOTE:

En fin de ce document dactylographié déposé au Centre d'Histoire du Travail de Nantes, la mention manuscrite suivante figure:

“Acceptation du rapport moral, à l'exclusion du passage: Lutte pour la baisse des prix”.

Anti.Mythes
